

ENQUETE UPA / I+C

Une majorité d'entreprises artisanales impactées par la crise

Les entreprises artisanales qui ont mieux résisté aux premiers effets de la crise que d'autres catégories d'entreprises, sont de plus en plus nombreuses à en subir à leur tour les contrecoups.

Interrogés dans une enquête* UPA / I+C quant aux conséquences éventuelles de la crise sur leur activité professionnelle, **52% des artisans répondent que leur entreprise est aujourd'hui impactée**. Les activités de services sont les plus touchées avec 58% d'artisans se déclarant « plutôt » ou « tout à fait » impactés contre 54% des artisans de la fabrication, 50% des artisans du bâtiment et seulement 41% des artisans de l'alimentation.

Près d'un chef d'entreprise artisanale sur cinq (19%) constate un durcissement du comportement de sa banque au cours des derniers mois. Les dégradations les plus fréquemment dénoncées sont dans l'ordre d'importance : une renégociation des conditions de découvert bancaire, un accroissement des garanties demandées, la réduction du montant des crédits, ou la hausse du coût du crédit.

Ces éléments soulignent l'intérêt du dispositif de médiation du crédit aux entreprises. Et **c'est dans cet esprit que l'UPA a signé aujourd'hui la « Charte des tiers de confiance de la médiation » aux côtés des autres représentants des réseaux socioprofessionnels.** En effet, cette initiative est de nature à apporter des réponses concrètes et rapides aux entreprises qui rencontrent des difficultés avec leurs banques.

En outre, **plus d'un tiers (34%) des artisans indiquent qu'ils reporteront ou qu'ils réduiront les investissements qu'ils avaient planifiés pour 2009.**

Les premières réponses gouvernementales à la crise n'apparaissent pas suffisantes aux yeux des artisans puisque seulement 25% d'entre eux estiment que le plan de relance répond aux difficultés des petites entreprises.

Au total, ces chiffres confirment que l'artisanat commence seulement à accuser le choc de la crise.

Le Président de l'UPA, Pierre Martin, qui sera reçu lundi 26 janvier par le Premier ministre, s'appuiera sur ces éléments pour rappeler les priorités des entreprises artisanales.

* Enquête réalisée à la demande de l'UPA par l'Institut I+C durant la première quinzaine du mois de janvier 2009, auprès d'un échantillon représentatif de 3150 entreprises artisanales.

Contact presse :

Jean-Côme Delerue - Tél : 01.47.63.31.31 - 06.77.64.40.78 - Mel : upa@upa.fr